L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX: rue de Chartres No 73, entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 OCTOBRE 1865

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 17 OCTOBRE.

MM. Drake & Markham, rue du Camp, No 86, [illegible] statue de Clay en face de leurs portes, mais ils ont les plus beaux souliers de la ville.

Pour la liste des arrivages et des départs, [illegible] voir la partie anglaise.

ANNONCES
Voir la deuxième Page.

On trouvera journellement à la deuxième page de l'Abeille toutes les annonces de ventes à l'encan et des cours judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à la troisième page, nombre d'annonces.

M. U. P. Beneau est autorisé à recevoir des abonnements à l'Abeille dans les paroisses Ste Marie et St-Martin.

M. Gueriniau, de Marksville, est l'agent de l'Abeille pour la paroisse des Avoyelles.

FEUILLETON.
Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux terrains dans le Troisième District, avec bâtisses; ils sont contigus et font face à la rue Camp, aujourd'hui Bourgogne.

Par Hoffman & Marks, à leur salle d'encan—Bottes, souliers, brodequins, et un grand choix de coutellerie Sheffield.

Par John G. Stohm, à son magasin d'encan, 33, Bienville—[illegible] lots de marchandises sèches.

Par Montgomery & Bros, dans l'ancienne salle d'encan, 57, rue du Camp—De beaux meubles de salon, tapisserie Bruxelles, et beaux meubles en bois noir, de chambre à coucher, &c.

Par G. Lécounent, au No 51 de la rue de Chartres—Canifs, couteaux et fourchettes de Sheffield.

Par Vincent & Co., au No 14 de la rue de Chartres—Couvertures, flanelles, draps, casimir, satinets, &c.

Par J. Bollmann, au No 51 de la rue Gravier—Groceries.

La réorganisation du travail.

II

L'émmigration.

Le correspondant auquel nous devons le premier travail que nous avons publié sur l'immigration dans les colonies anglaises et françaises, nous adresse des détails beaucoup plus complets sur l'importation des coolies à l'île Maurice. Nous insérons ces nouveaux renseignements en entier, nous réservant d'en tirer ensuite des conclusions applicables à la réorganisation du travail en Louisiane.

Lorsque le Parlement britannique eut voté, en 1833, l'abolition de l'esclavage, dans ses colonies, les planteurs de Maurice se crurent ruinés. Tout d'abord le découragement les saisit et la culture tomba d'une manière effrayante. Cependant quelques hommes énergiques ne s'abandonnèrent pas la partie. Une tentative de reconstitution du travail eut lieu et, pour remplacer les travailleurs qui les abandonnaient, ils pensèrent à en demander de plus laborieux à la presqu'île du Gange. Cette première tentative fournit à la colonie 25,000 ouvriers, au prix de 250 francs par personne, pour tous frais de transport et d'introduction.

L'immigration n'étant encore soumise à aucuns règlements les contrats furent faits directement avec les nouveaux engagés pour une période de cinq années. Malheureusement le défaut de contrôle amena de déplorables abus qui faillirent devenir funestes à la colonie elle-même. Les émigrants, mal renseignés sur leurs devoirs, ne s'engageaient pas en connaissance de cause, et, d'un autre côté, les économies sordides qu'on chercha à effectuer sur leur transport, occasionnèrent des maladies et des mortalités effrayantes. Les choses en vinrent bientôt à ce point que la clameur publique, signalant cette entreprise comme inhumaine, arriva jusqu'au Parlement qui, pour trancher le mal dans sa racine, supprima l'immigration.

Cette interdiction eut des effets encore plus désastreux. La ruine devenait tous les jours de plus en plus imminente. Cependant les planteurs sérieux ne se laissèrent point abattre. Pendant sept ans ils luttèrent avec le courage du désespoir contre la situation épouvantable qui leur était faite. Enfin, en 1842, la catastrophe générale paraissait tellement prochaine que le gouvernement leva, pour y remédier, son interdiction, en mettant toutefois, comme condition, que les coolies seraient rapatriés au bout d'une résidence de cinq années dans la colonie.

En outre, une réglementation relative aux travailleurs fut établie, et l'immigration put dès lors prendre un grand essor, trop grand même, car dans les quatorze mois qui suivirent la nouvelle ordonnance, 34,000 Indiens furent introduits dans l'île, sans compter les femmes et les enfants. Il en résulta pour la colonie des charges considérables. Dans le but de les restreindre le gouvernement réduisit la prime de 7 livres sterling qu'il accordait, par chaque introduction d'immigrants, à 4 livres sterling. Mais cette réduction n'arrêtant pas le flux de l'importation, il prit alors l'entreprise en main et limita l'approvisionnement à 6,000 coolies par an.

Ce nouveau régime excita les plus vives plaintes et produisit de nouveaux abus. Une concurrence funeste sur les travailleurs s'engagea entre les planteurs, et le prix de la main-d'œuvre sortit de la proportion normale en rapport avec le produit.

Enfin, après onze ans d'essais malheureux, le système restrictif fut définitivement abandonné, à dater de 1855, il fut permis, de nouveau, aux colons de faire venir, à leurs frais, en dehors du contingent officiel, le nombre de coolies qui leur seraient nécessaires.

Cette modification créa encore de grands inconvénients. Les coolies, qui ne devaient s'engager d'une manière définitive qu'à leur arrivée à Maurice, ne tenaient aucun compte des droits des colons, qui avaient fait les frais de leurs voyages, et s'engageaient avec d'autres pour la moindre augmentation de salaire.

Pour en finir, tous les systèmes d'épreuves furent abandonnés, et l'immigration ne fut plus réglée que par la demande des planteurs, le gouvernement conservant toutefois son droit de contrôle et de surveillance en ce qui concerne les engagements signés dans l'Inde. Aujourd'hui encore il ne se contracte d'engagements que devant les agents du gouvernement colonial, qui ont aussi la charge de l'affrètement des navires de transports.

Une modification récente a, en outre, eu lieu en ce qui concerne les femmes. Les engagements, qui leur étaient jadis interdits, sont aujourd'hui autorisés, à la condition de les engager seulement aux travaux en rapport avec leur sexe. Ce règlement a relevé la moralité de ce qui s'en allait à van-l'eau.

Au 31 décembre 1861 le nombre d'Indiens restait à Maurice était de 224,902 individus, dont 158,992 hommes et 65,928 femmes; le nombre introduit pendant la dernière année (1861) était de 13,985, dont 7,184 venant de Calcutta par 21 navires, 4,996 de Madras par 7 navires, et 1,805 de Bombay par 6 navires. Le contingent des femmes sur ces nombres a été de 36 p. 0/0. Le règlement qui a trait à cette catégorie porte que chaque expédition doit en avoir, autant que possible, 50 p. 0/0, mais tout au moins 25 p. 0/0 d'une manière obligatoire.

La mortalité qui d'abord avait été grande pendant les voyages a été considérablement diminuée depuis quelques années.

En 1857 elle s'élevait à	2.96 pr 100	
en 1858	1.64	"
en 1859	1.74	"
en 1860	2.53	"
en 1861	1.53	"

Sur 44 bâtiments, porteurs de coolies, venus à Maurice en 1861, cinq ont été mis en quarantaine dont deux pour cause de choléra. Le soin que l'on a eu de vacciner les coolies avant leur départ a empêché l'apparition de la petite vérole.

Les frais d'introduction ont été comme suit, par adulte mâle:

Emigrants de Calcutta	10 L	11 S	1 1/2 d
" " Madras	8 "	10 "	11 1/4
" " Bombay	7 "	13 "	7 1/2

La marche décroissante des rapatriements semble prouver que les Indiens se plaisent dans la colonie.

En 1858 il y a eu	8165	départs
en 1859	5118	"
en 1860	3983	"
en 1861	2257	"

La moyenne des frais de rapatriement a été de [illegible] fcs. pour Calcutta—78 fcs. pour Madras, [illegible] fcs. pour Bombay. Les femmes ne figurent dans ces retours que pour 36 p 0/0.

En 1861 il y a eu 5916 naissances et 5637 [illegible].

Lorsque le temps pour lequel un engagé a été importé expire, celui-ci a le droit de demander son rapatriement ou de renouveler son engagement à des conditions discutées entre le colon et lui. Pendant l'année 1861 il y a eu [illegible],215 engagements renouvelés aux prix suivants:

1033	engagements	de	1 à 5	sh. par mois,	
[illegible]	do	do	6 à 11	do	
[illegible]	do	do	à 11	do	
[illegible]	do	do	à 15	do	
[illegible]	do	do	à 15	do	
[illegible]	do	do	à 18	do	
[illegible]	do	do	19 à 30	do	
[illegible]	do	do	22 à 30	do	
[illegible]	do	do	22 à 40	do	
[illegible]	do	do	42 à 50	do	
144	do	do	2 liv. 10 sh à 7 liv st.		

Les prix des salaires pour la durée du premier engagement dans la colonie sont comme suit:

Années	1e an.	2e an.	3e an.	4e an.	5e an.	
De 7 à 10 ans	4	5	6	7	8	sh.
De 10 à 12 ans	5	6	8	9	10	do
De 13 à 16 ans	8	9	10	11	12	do
De 17 à 20 ans	9	10	11	12	13	do
De 21 et au des.	10	11	12	13	14	do

A ce salaire on ajoute les prestations en nature suivantes: Riz, une livre et demie—ou deux livres de maïs pilé—ou deux livres et demie de manioc cru—cinq livres de manioc cru par jour et par individu—
Dholle 2 liv. par mois—Ghee ou huile 1 liv. p. m.
Poisson salé 2 do do—Sel 1 livre par mois.

Les enfants au-dessous de 10 ans ne reçoivent que demi ration.

Vous pouvez considérer tous les chiffres qui précèdent comme authentiques, je regrette cependant de voir que les statistiques des années 1863 et 64 n'aient pas encore été publiées par le gouvernement. Le même retard se fait remarquer dans les comptes rendus annuels des Antilles françaises. [illegible] en 1863 [illegible] 32,111 hectares, [illegible] 1,970 en 1864. [illegible]

Terres en culture	[illegible]
Batiments, matériel	[illegible]
Animaux, &c	[illegible]
Total	[illegible]

Dans le résultat mentionné plus haut le sucre se trouve compris comme suit:

Terres cultivées en cannes 30,083 hectares exploitées par 32,113 travailleurs, ayant produit 39,962,500 kilog. de sucre, valant, avec la mélasse fr 15,481,250. Les frais d'exploitation se sont élevés à frs 7,746,695, ce qui laisse un bénéfice net au capital de frs 7,734,625. En comparant ces résultats à ceux de 1855, qui n'avaient donné, brut, pour le même produit, que frs 9,911,455, on pourra apprécier la marche croissante de cette culture.

Des résultats analogues paraissent avoir été obtenus à la Guadeloupe, mais le rapport des commissaires étant encore incomplet, je ne trouve comme renseignemens sur les tableaux officiels que ce qui suit:

La Guadeloupe a mis en culture en 1860 26,473 hectares (3000 h. de plus environ qu'en 1855); elle a employé 56,714 travailleurs qui ont produit 32,900,019 kilog. de sucre, 1,086,258 kilog mélasse, 3,877,930 kil. tafia, 584,652 kilog. coton, 178,830 kilog. cacao &c. Les céréales, vivres &c sont encore en blanc, de même que l'estimation du produit de la récolte et l'augmentation du capital engagé.

Cette augmentation de capital a eu lieu à l'aide du crédit foncier colonial, institution fondée sur le principe du principe du crédit foncier français et qui prête sur hypothèque remboursable, capital et intérêts en 30 années.

La Banque des Citoyens de la Louisiane qui a déjà rendu de grands services à l'Etat ferait peut être bien d'étudier et d'appliquer un système dont les résultats sont ici si avantageux aux prêteurs comme aux emprunteurs.

LA FUITE DE JEFFERSON DAVIS.

Nous souhaitons sincèrement que la nouvelle donnée par le télégraphe de la fuite de l'ex-président des Etats Confédérés se confirme. M. Davis prisonnier était un embarras pour le gouvernement des Etats Unis qui ne pouvait tirer ni honneur ni profit de la mise en accusation de leur ancien adversaire. Les vœux unanimes du peuple du Sud indiquaient ce qu'une condamnation aurait eu de fâcheux pour le succès de la politique de reconstruction président Johnson. Jefferson Davis, le président élu de cinq à six cent mille électeurs, ne pouvait servir de victime expiatoire, sans que sa condamnation fût un coup moral porté à chacun des amnistiés qu'on invite à la concorde et à l'oubli du passé.

M. Davis une fois libre, toutes les considérations politiques qui s'opposaient encore à la concession d'une amnistie générale disparaissent, et nous espérons que cette grande mesure ne tardera pas à sceller d'une façon définitive le pacte de réconciliation. L'élargissement de M. Davis sera donc un double sujet de satisfaction pour tous les hommes du Sud.

Le général Beauregard—Nous apprenons que le général Beauregard a été nommé surintendant du chemin de fer de Jackson. C'est là une précieuse acquisition pour la compagnie. D'un autre côté, l'acceptation par le général de cette position nous donnerait la certitude de le garder parmi nous, ce qui procurerait une vive satisfaction à ses nombreux amis et à toute la population qui a pour lui la plus vive sympathie et la plus sincère estime.

ADRESSE POLITIQUE. — Nous avons reçu à une heure avancée de la nuit une adresse du Comité Central Exécutif du Parti National Démocrate en Louisiane aux votants de cet Etat. Nous regrettons que le temps nous manque pour traduire cette pièce fort éloquente et la publier dans notre numéro d'aujourd'hui; mais ce n'est là qu'un retard de 24 heures, et nous pouvons donner à nos lecteurs l'assurance qu'ils trouveront le texte entier de cette adresse fidèlement reproduit en français dans notre numéro de mercredi matin.

ARRIVEE DU STEAMER ALABAMA.—Le steamer Alabama, Capitaine Limeburner, parti de New-York le 7, est arrivé ce matin. On trouvera la liste de ses passagers dans notre partie anglaise.

ARRIVEE DU STEAMER BANKS—Le steamer Banks, arrivé de Galveston, a rencontré samedi à 4 heures et demie après midi, la barque française Henriette, de Bordeaux, échouée à 10 milles à l'ouest du phare de l'île Timbalier. Sa cale était pleine d'eau et on avait dû jeter à la mer une partie de la cargaison, consistant en vins, liqueurs et sardines. Cette barque est consignée à MM. Oscar Bercier & Co.

ARRIVEE DU *MORNING STAR*.

Le steamer *Morning Star*, Capt Horatio Wells, parti de New York le samedi 7 octobre, est arrivé hier à trois heures du matin. Il a rencontré, le 7 à huit heures du soir, à la hauteur de Sandy-Hook, l'*Evening Star*, qui entrait dans la rade de New York.

Il a amené 300 passagers, dont on trouvera la liste dans notre partie anglaise.

Modification d'Ordre.

Ordres généraux No 55.

Quartier-Général du Département de la Louisiane.
Nlle Orléans, Le 14 octobre 1865.

Les Ordres généraux No. 70, du 24 mai 1865, émanés du Quartier-Général du Département du Golfe, sont modifiés en ce sens qu'il faudra désormais l'approbation de l'Assistant Commissaire des Réfugiés, des Affranchis et des Terres abandonnées pour le transfert des propriétés foncières, au lieu de l'approbation de l'Agent spécial Surveillant du Trésor. Il ne sera référé dorénavant à ce dernier officier que dans des cas spéciaux seulement.

Par ordre du Maj.-Gén. E. R. S. CANBY.
WICKHAM HOFFMAN,
A. A.-Général.

CANDIDATURES.—Le *Pionier* d'Iberville annonce le général John G. Pratt, d'Opelousas comme candidat au Congrès dans le quatrième district représentatif. Il y a déjà deux candidats dans ce district: le docteur Duperrier de la Nouvelle Ibérie et le Colonel Claiborne de la Pointe Coupée.

MEETING A COVINGTON.—Dans un meeting qui a eu lieu le 14 octobre à Covington, les citoyens de la Paroisse St. Tammany ont adopté des résolutions dans lesquelles ils promettent leur appui aux candidats qui soutiendront la plate-forme d'Etat adoptée à la Nouvelle Orléans le 2 octobre par la Convention Democratique.

CHARBON.—MM. W. G. Coyle & Co, vendent à bon marché leur excellent Charbon de Pittsburg. Tous ceux qui ont affaire à cette maison se déclarent satisfaits. Le bureau de MM. W. G. Coyle & Co. est au No. 142 rue Gravier.

Linge fait et Chemises.—La maison L. W. Lyons & Cie. vient de recevoir un vaste et magnifique assortiment de linge fait et de chemises de toutes les qualités et de tous les genres. La maison Lyons se recommande au public par la supériorité de ses articles sous le double rapport de la qualité et de la forme et sous le rapport très rare aussi de la modicité du prix. Il est certainement fort agréable d'avoir tous ces avantages réunis sous la main, et nous ne connaissons pas d'établissement qui les offre plus libéralement que le grand emporium d'habits et de linge situé à l'encoignure St-Charles et Commune, à quelques pas de la rue du Canal.

Vêtements à vendre en gros—Nous appelons l'attention du public sur un des plus grands et des plus beaux fonds d'habits qui aient jamais été exposés en vente dans les villes du Sud, et ce fonds comprend toutes les qualités et tous les prix. Les articles qui le composent sont convenables pour le commerce en gros et leurs formes se distinguent particulièrement par la nouveauté et l'élégance. Nous invitons donc les personnes qui ont à se pourvoir d'habits ou les marchands qui ont à regarnir leurs magasins de vêtements à la mode, à faire une visite au vaste établissement de la maison L. W. Lyons & Co, qui occupe les Nos 26, 28 et 30 de la rue St-Charles, encoignure Commune, où ils trouveront tout ce qu'ils désirent.

Bottes, souliers et brodequins.—Mardi 17 du courant, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, par le ministère de MM. Hoffman & Marks, un immense lot de chaussures, très convenables pour l'automne et l'hiver. La vente aura lieu à leur salle d'encan rue de Chartres No 38 et sera sans réserve. Ces messieurs vendront aussi une heure plus tard, et dans le même local, un magnifique assortiment de coutellerie de Sheffield.—Voyez les annonces.

FOIRE POUR L'EGLISE ST-VINCENT.—La foire organisée par des dames de la Nouvelle-Orléans pour la réédification de l'église St. Vincent de Paule dans le Troisième District, commence *aujourd'hui* et continuera jusqu'au 26 octobre. La foire se tient à l'Opéra et de grands préparatifs ont été faits pour lui donner un aspect attrayant.

LIBRAIRIE SIMON.—Toutes les dernières feuilles, brochures ou revues politiques, religieuses et scientifiques du Nord, venues par les derniers arrivages, ont été reçues à ce grand dépôt de journaux et de livres de la rue [illegible], No 86, où l'on reçoit des souscriptions.

MALLES, VALISES, SACS, &c.—Un assortiment complet d'articles nouveaux vient d'être reçu par la maison L. W. Lyons & Co, [illegible]

Nouvelles télégraphiques.

DELEGATION DE LA CAROLINE DU SUD.

Politique du pardon—Discours du Président.

New York, 12 octobre—Une délégation de la Caroline du Sud, nommée par la Convention d'Etat, est arrivée à Washington pour demander le pardon de de Jefferson Davis.

Le président a signé une amnistie générale pour tous les membres de la Convention de la Caroline du Sud.

MM. Stephens, Reagan, Campbell, Trenholm et Clark, sont sous parole à la condition de rester dans leurs Etats respectifs, soumis à tous ordres militaires du Président.

New York, 14 oct.— Le président Johnson dans un discours adressé à la délégation de la Caroline du Sud qui demandait le pardon de Jeff Davis, a dit que le gouvernement n'avait aucune soif de sang ni aucune disposition à la persécution; mais, si la trahison a été commise, le gouvernement doit prouver qu'il a le pouvoir de se défendre et de punir le crime, quand même le pardon interviendrait avant l'exécution de la sentence. En fait de pardon, comme dans beaucoup d'autres affaires humaines, il ne peut y avoir de règle fixe pour l'action. On doit faire des distinctions et procéder graduellement, et suivant ce que les circonstances peuvent autoriser.

Elections en Virginie.

New York, 14 oct— Les candidats dont les noms suivent ont été élus pour le Congrès en Virginie: 1er District, Curtis; 2d District, Chandler; 3e District, Barbour; 4e District Kidgway; 5e District, J. M. Botts; 6e District, A. H. Stuart; 7e District, Conrad; 8e District, Hodge. Trois d'entre eux ne peuvent prêter serment.

McCulloch sur la Circulation.

NEW-YORK, 14 oct.—M. McCulloch, secrétaire du Trésor, dans un discours à Cincinnati, a déclaré qu'un papier non convertible ne devrait pas être toléré par le peuple. La circulation actuelle, a-t-il dit, a été une nécessité de guerre seulement, et la nécessité n'existant plus, la circulation doit être ramenée au pair avec les espèces. Nous devons faire des économies rigides, consolider nos billets et les retirer graduellement de la circulation. Il ne doit plus y avoir de nouvelle émission de papier. Si le Congrès n'agit pas conformément à ces vues, le pays serait plongé dans une profonde banqueroute.

Troupes Licenciées.

NEW-YORK, 13 oct —Il est officiellement ordonné que la cavalerie composée de volontaires à l'est du Mississipi soit licenciée, et aussi que tous les forts au sud de la forteresse Monroe, excepté les forts Taylor et Jefferson en Floride soient occupés par des garnisons de troupes noires. Toutes les autres troupes noires seront licenciées aussitôt qu'on pourra se passer d'elles.

Le nouvel ordre réduit la force effective de l'armée à 75,000 hommes et sera probablement suivi d'une autre réduction de 25,000.

Mise en Liberté de Davis.

New-York, 13 —Le bruit court que Jefferson Davis sera relâché aussitôt après l'organisation du Congrès.

New-York, 14 oct. — Le juge Wardlaw, un des délégués de la Caroline du Sud, a demandé au président pour Mme Davis, femme de Jeff Davis, la permission de visiter la Caroline du Sud. Le président a dit qu'elle lui avait adressé la même demande, mais que ses lettres n'étaient pas très recommandables et ne portaient pas le caractère qui convient à ceux qui implorent pour obtenir un acte de clémence. Le président n'a pas fait de réponse finale.

M. Stephens est parti pour la Géorgie et M. Reagan pour le Texas.

San Francisco, 13 oct.—Quarante personnes ont été tuées et blessées sur un bateau à vapeur qui a sauté par une explosion à Sacramento, aujourd'hui.

Restitution des terres de Sea Island.

New York, 15 octobre—Le président a ordonné la restitution des terres de Sea Island sur les côtes de la Caroline du Sud, de la Géorgie et de la Floride, à condition que les propriétaires de fassent des arrangements avec les affranchis qui s'y trouvent établis.

New York, 12 octobre—Les hommes de l'équipage du Navire Emma, de la Nouvelle-Orléans ont été recueillis en mer et conduits à Falmouth. Le navire et la cargaison sont perdus.

Les républicains ont eu une majorité de 20 mille voix dans l'Iowa.

Un comité de la Convention de la Caroline du Nord a fait un rapport contre toute action de la convention sur la dette de l'Etat.

New York, 13 octobre—Cent balles ont été détruites par le feu à Belfast, Maine. La perte est portée à $300 000.

Affaires dans le Kentucky.

N. York, 13—On a donné des ordres pour le retrait de toutes les troupes de couleur du Kentucky quand aura lieu la restauration des civils.

On annonce semi-officiellement que l'*habeas corpus* sera bientôt restauré partout. Le général Thomas a été mandé à Washington pour conférer sur le rappel du général Palmer du Kentucky.

Une cour martiale navale doit être convoquée à Washington pour le 1er novembre. Farragut, Spalding, Davis, Dahlgren, Mitchell, Turner, Palmer, Winslow, Lee et d'autres en font partie.

Des limiers de police anglais sont arrivés ici pour surveiller les Fenians.

L'évêque Dr Jones, membre éminent du clergé épiscopal, a été [illegible] hier [illegible].

Nouvelles de New York.

N. York, 12—Le marché au coton est très ferme à 50 à 60c. L'or est coté à 144 7/8.

N. York, 13—Le coton a haussé. Le middling est à 62 cts. A l'ouest, le middling inférieur a rapporté 60 cts et le low middling 66 cts. L'or n'a pas varié—Le porc est à $35.

New York, 14 octobre—Le coton est ferme—middling à 62 cts.

Le porc a haussé d'un demi dollar par baril. L'or est coté à 144 1/8 et le sterling à 109.

Le Cromwell, de la Nouvelle Orléans, est arrivé.

Autres dépêches plus récentes.

Washington, 16 octobre—La délégation de la Caroline du Sud n'a pu avoir la seconde entrevue désirée avec le président, qui a été occupé d'affaires pressantes.

Philadelphie, 16 octobre—La majorité unioniste sur le vote civil excède de plusieurs milliers celui du président Lincoln sur le vote civil et militaire tout à la fois.

A Norfolk, Virginie, Chandler a eu une élection une belle majorité.

Cairo, 16. — Le steamer Huntress a sombré par la carcasse du Black-Hawk dans la nuit du 14. Le chargement sera probablement sauvé, mais non pas sans dommage.

Emerson Etheridge a confessé, dans la seconde séance de la cour qui le juge, qu'il avait encouragé à la résistance contre l'exécution des lois.

Renvoi des Troupes noires.

Raleigh, 16 oct. — La convention a passé une résolution pour inviter le président à rappeler les troupes noires de la Caroline du Nord.

San Francisco, 15 sept. — L'explosion d'une bouilloire à bord du steamer Symosit a fait périr 22 blancs, 32 Chinois; 3[illegible] blancs ont été blessés.

New York, 16 oct. — On attend le retour du général McClellan d'Europe dans trois semaines environ.

Evasion de Jefferson Davis.

Une dépêche de Washington à un journal du dimanche dit qu'on croit que Jefferson Davis s'est échappé et qu'il est maintenant sur mer se rendant à Nassau.

On dit qu'il est sorti de la Forteresse Monroe sous le déguisement d'un nègre stevedore et qu'il a gagné un bâtiment anglais qui l'attendait à Hampton Roads. Le navire est parti immédiatement. D'autres rapports disent que Davis s'est échappé parce qu'il a été favorisé par quelques officiers supérieurs de la forteresse qui ont bien voulu fermer les yeux.

Nouvelles d'Europe.

New York, 16—Par un arrivage d'Europe nous avons reçu ce matin des dates de Liverpool jusqu'au 6. Le coton a éprouvé une hausse.

Liverpool 6 octobre—Les ventes de la semaine ont été de 180,000 balles à une hausse de 3 d. Les ventes de vendredi ont été de 25,000. Le middling Orléans est de 24 3/4 d.

Londres, 6 octobre—La Banque d'Angleterre a porté son taux d'escompte à 6 p. 0/0—Les 5-20 sont à 69 1/2 à 70 c. Consolidés 88 3/8 à 88 5/8.

Pointe au Père, 16 octobre—Le steamer Nova Scotia, parti de Liverpool le 5 et de Londonderry le 6, a passé au large. Les steamers Teutonia, City of Dublin, City of New York et Hibernia sont arrivés.

Il y a eu à Londres une assemblée de personnes intéressées aux anciens fonds américains des Etats du Sud.

Le *Daily News* dit que si les Etats confédérés stipulaient pour les arrérages des dividendes, les créanciers, probablement, leur épargneraient la moitié du chemin.

Le *Times* de Londres dit que la liste des détenteurs de l'emprunt confédéré est une malicieuse imposture.

MM. Gladstone, Ashly et les éditeurs du *Times* et du *Morning Post* nient avoir un aucun intérêt dans l'emprunt de coton.

La circulaire de Springthwaite dit qu'il y a eu de grandes transactions sur les fonds américains pendant la semaine. Les 5 20 ont haussé de 1 p. 0/0, mais il y aura une réaction.

POLITIQUE DU PRESIDENT—On assure que M. Johnson, avant la réunion du Congrès, se propose de lancer une proclamation déclarant que la rébellion est terminée dans tous les Etats, que le pouvoir militaire est dorénavant inutile, et que l'autorité est rendue aux magistrats civils. Ici, nous laissons la parole au *World* en admettant qu'il soit bien informé:

"Le Président informera de plus le pays que les gouverneurs élus dans les Etats réintégrés ont le droit et l'autorité d'apposer le grand sceau de l'Etat aux lettres de créance de leurs sénateurs et des représentants qui se présenteront au Congrès et réclameront leurs sièges.... Le Président avisera le Congrès d'admettre promptement ces sénateurs et ces représentants [illegible] hypocritement ou non."

NEUTRALITE DES ETATS-UNIS—Une dépêche de Washington, qui paraît semi-officiel, [illegible]

"Il est certain que le gouvernement des Etats-Unis n'a fait aucune [illegible] du Mexique."

[illegible]

LES AFFRANCHIS.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Nous n'avons aujourd'hui d'autres nouvelles intéressantes du Sud que celles qui se rapportent à l'irréparable conflit, qui paraît tendre à s'aggraver tous les jours, en dépit de l'esprit de tolérance et de conciliation manifesté par les planteurs envers leurs anciens esclaves. C'est la Caroline du Sud qui souffre le plus en ce moment de l'insubordination des troupes de couleur et de la cruauté des nègres vagabonds. Dans la journée du 22 septembre, la garnison noire de Newbury, ayant appris que l'ex-capitaine confédéré Calvin Crozier, ancien lieutenant de Morgan, devait traverser la ville le matin même, pour se rendre au Texas où habite sa famille, s'est portée en masse à la station en faisant entendre des menaces de mort contre les [illegible] en général et le capitaine Crozier en particulier. A l'arrivée du convoi, les soldats nègres ont fait irruption dans le wagon où il se trouvait; puis ils l'ont tiré au dehors et traîné plutôt que conduit dans leur camp. En se débattant, le capitaine Crozier avait grièvement blessé un nègre à la nuque et c'est sur ce chef d'accusation qu'il fut traduit devant une commission improvisée pour la circonstance et condamné à mort. Une demi heure après, il était conduit à quelques verges du camp et fusillé sans pitié. Le *Herald* de Newbury nous apprend qu'à la requête de plusieurs citoyens cette affaire a été soumise à une minutieuse investigation et qu'une pétition au secrétaire de la guerre, demandant le châtiment des coupables, se couvre en ce moment de signatures.

Le lendemain du jour où ces choses se passaient à Newbury, le docteur T. Dehon et son fils Théodore Dehon étaient attaqués sur la route d'Ashepo à Walterboro, où se trouve leur plantation, par une bande de nègres vagabonds qui avaient été autrefois leurs esclaves. Le docteur, atteint de quatre coups de feu au cou et à la poitrine, parvint toutefois à s'échapper après avoir vu tomber à ses côtés son fils mortellement blessé. Il donna l'alarme dans les plantations avoisinantes et six des assaillants furent arrêtés. Ils ont été conduits sous bonne garde à Charleston.

Dans la Caroline du Nord, la plantation de M. Caswell Powell, située à sept milles au Sud de Raleigh, a été saccagée par une bande de nègres armés qui ont pourchassé les habitants dans les bois et ont grièvement blessé M. Powell. Les environs de Wilmington sont infestés de noirs vagabonds qui rendent la sécurité des communications fort précaire. Enfin, et pour clore le chapitre, à Nolensville, près Nashville (Tennessee) un détachement de soldats de couleur a pillé et incendié de gaieté de cœur l'habitation d'un riche et honnête fermier nommé Honeysuckle, qui fort heureusement pour lui était absent en ce moment.

LES BATIMENS CUIRASSES A FORT CENTRAL.

On vient de commencer à Cherbourg la construction de deux corvettes cuirassées, la *Jeanne d'Arc* et l'*Atalante*, sur lesquelles on doit faire l'essai d'un nouveau système qui mérite une attention particulière.

On connaît les navires à coupoles construits par les Anglais. Les coupoles que nous avons eu occasion de voir et de décrire, sont des tours rondes en fer, destinées à abriter l'artillerie des bâtiments cuirassés. Elles tournent au moyen d'un mécanisme assez simple en lui-même, mais qui, dans certains cas, peut être entièrement paralysé.

Les coupoles ou tourelles ont un autre inconvénient, celui de charger les navires et de leur ôter, comme cela est arrivé pour le *Royal Sovereign*, leurs qualités de mer.

En France, au sujet de cette invention curieuse, qui pendant longtemps a été très populaire en Europe, on a montré beaucoup de circonspection; les faits prouvent aujourd'hui qu'on a eu raison.

Mais on ne s'est pas contenté de rejeter le système des tourelles, on a beaucoup observé, beaucoup étudié, et on est arrivé à une conception très ingénieuse, qui va être appliquée à la *Jeanne d'Arc* et à l'*Atalante*, dont les travaux seront activement poursuivis, et dont les principaux complets se trouvent déjà en place.

On va établir au milieu de chacune de ces deux corvettes qui auront 68 mètres de longueur, un *fort central* blindé d'une épaisseur formidable au moyen d'un système de cuirasse et de revêtement qu'aucun projectile ne pourra entamer.

Ce fort central recevra toute l'artillerie du navire, qui sera peu nombreuse et composée exclusivement de très gros canons montés sur affûts à châssis, et pouvant à cet avantage celui de pouvoir porter presque en tir plongeant.

Nous le répétons, ce système paraît extrêmement ingénieux. Il présente tous les avantages des coupoles sans en avoir les inconvénients.

Les deux corvettes qu'on vient de commencer à Cherbourg sont, comme la *Belliqueuse* qui vient d'être mise à l'eau à Toulon, destinées à recevoir le pavillon des officiers généraux qui commanderont les stations lointaines. Elles auront une artillerie très forte, des aménagements parfaitement entendus, un tirant d'eau aussi faible que possible: dans ces conditions, elles sont appelées à rendre de très grands services. Elles constituent la première application de la cuirasse à la navigation ordinaire.

Leurs formes sont très fines et très gracieuses. L'éperon qui est placé à leur avant agira non-seulement comme arme de guerre mais encore comme appareil à activer leur marche. On a, en effet, remarqué tout récemment que l'éperon des bâtiments cuirassés, par sa manière de diviser le liquide, devait aider à leur marche. On nous assure que des expériences spéciales seront faites à cet égard.

On annonce qu'indépendamment de ces deux corvettes, d'autres constructions vont être confiées au port de Cherbourg. Parmi ces constructions, on cite trois navires cuirassés garde-côtes, dans le genre du *Taureau*, qui se construit dans le port de Toulon. Ces bâtiments seraient le *Bélier*, le *Boule-Dogue* et le *Cerbère*. Nous ne connaissons pas encore les plans de ces navires spéciaux, mais d'après tout ce qu'on en dit, ces plans seraient très remarquables en remplissant parfaitement les données du programme arrêté pour la défense de nos ports et de nos côtes.

On assure également que la frégate cuirassée la *Savoie* serait dévolue au port de Cherbourg. Ce nouveau bâtiment de combat, dont on parle beaucoup, doit, dit-on, recevoir de nombreuses améliorations.

On voit que la plus grande activité règne dans nos arsenaux et que notre marine cherche partout et toujours le progrès.

Dans deux ans environ, le magnifique programme posé par l'Empereur sera atteint, et la France possédera les éléments d'une flotte de combat digne de sa grandeur et de ses destinées.

La création de cette flotte, construite en dix années à peine, sera un des plus grands services qui aient été rendus au pays. Mais il faudra l'entretenir, la mettre sans cesse au courant des progrès de la science et de l'art de la guerre, et ce sera un nouveau travail, une nouvelle mission dont notre marine se montrera digne à tous égards.—*Patrie.*

L'AFFAIRE OTT.—Nous lisons dans l'*Europe*, de Francfort:

Grâce à l'énergie du ministre des affaires étrangères de France, le crime commis sur le sujet français Ott ne restera pas impuni.

Nous apprenons en effet qu'outre une réparation matérielle que le gouvernement prussien s'est empressé d'offrir à la famille de la victime, M. Drouin de l'Huys exige une réparation morale qui satisfasse au sentiment national vivement froissé par l'attentat de Bonn.

SECOURS POUR GEFFRARD—Le gouvernement des Etats-Unis vient de vendre à celui d'Haïti, pour la somme de $45,000, la corvette de première classe *Galatea*, qui se trouvait à l'arsenal de Brooklyn. La *Galatea* sera équipée et recevra son armement dans le port de New-York. [illegible] l'équipage qui conduira le bâtiment à Port-au-Prince.

ECLIPSE DU SOLEIL.—On lit dans un journal de New York:

Le jeudi 19 courant, nous pourrions être témoins d'une éclipse partielle de soleil à New York. L'éclipse sera totale à Charleston. Elle sera visible, partiellement, dans le Nebraska, le Missouri, Kansas, le Kentucky, la Caroline du Nord, l'Illinois, les Etats de l'Est et du Nord, etc., etc.

CONSIGNATAIRES PAR LE NAVIRE FRANÇAIS ST-PAUL—Nous devons à l'obligeance de M. J. Gauche, communication de la liste des consignataires par le navire français *Saint-Paul*. La voici:

[illegible]

Voici un charmant incident de la visite de l'impératrice à la cathédrale de Strasbourg: [illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Passe du Sud-Ouest, 16—Le steamer *Morgan*, parti de Philadelphie le 7 octobre, a traversé la barre du fleuve à 9 heures ce matin.

Le steamer *Guiding Star* est encore échoué sur la barre, l'eau manquant pour le mettre à flot.

Le transport des Etats-Unis Rebecca Clide, de Galveston, a passé la barre à midi. Il fait une légère brise du Nord-Est.

La goëlette Kate, de Matamoros est en dehors de la barre. La goëlette Mischief, de Matamoros également, est arrivée à la Passe à la Loutre.

Le transport des Etats Unis *Zenobia* a passé la barre à 6 heures et remonte le fleuve.

Un autre steamer arrivait, mais l'obscurité a empêché de distinguer son nom.

New York, 16—Des avis du Mexique disent que le lieutenant Maury, ex-officier de marine confédéré, et maintenant citoyen naturalisé de l'empire mexicain, a été nommé conseiller honoraire.

Plusieurs personnes ont été arrêtées à Belle vue, et seront poursuivies pour avoir contrefait des monnaies américaines. On assure que nombre de personnes influentes sont compromises dans cette affaire.

Washington, 16. — MM. Alexander H Stephens et John H. Reagan ayant été relâchés sur parole, par le Président, arriveront tous deux ce soir du fort Warren, où ils étaient détenus. On pense que M. Reagan obtiendra une entrevue du Président.

New-York, 16—Le correspondant de la *Tribune*, à Columbus, Ohio, dit que la majorité du gén. Cox, candidat républicain noir pour la place de gouverneur, sera de 28,000.

La Législature sera ainsi composée: Sénat, 25 unionistes, et 12 démocrates; Chambre, 70 unionistes et 35 démocrates.

Toronto, 16. — Bienvilliers, de notoriété de fièvre jaune, a été admis à fournir un cautionnement.

Burlington, Iowa, 16—Avec les retours additionnels qui ont été reçus on peut se former une idée plus juste de la lutte électorale pour la place de gouverneur. La majorité de Stone s'élève jusqu'ici à 16,000 voix.

La Législature est aux trois quarts républicaine.

CRISE MINISTERIELLE EN ANGLETERRE. — On écrit de Londres:

Voici quelques détails sur la crise ministérielle qui a éclaté à Londres. On connaît les vives sympathies qui rattachent la reine à l'Allemagne, et particulièrement à la Prusse. [illegible]

LE CHOLERA EN FRANCE.

On lit dans une correspondance Parisienne:

Cette pauvre ville de Marseille est toujours décimée par le choléra. [illegible]

UN GEANT CHINOIS.

Après Tom-Pouce, que nous avons eu l'été dernier, [illegible] voyage à Paris à la fois pour des brains, nous allons posséder, d'ici à quelques semaines, un géant authentique, le sieur Chang, qui fait actuellement les délices de Londres, [illegible]

[illegible] (*Presse.*)

CHRONIQUE LOCALE.

Le "MEETING UNIONISTE CONSERVATEUR"—Le grand meeting du parti unioniste conservateur, qui a eu lieu hier soir au théâtre de l'Opéra de la rue St Charles, peut être regardé comme un échec. On devait se réunir à 7 heures, mais il était près de 8 heures avant qu'un nombre suffisant de gens, avec l'aide d'une bande de musiciens, se fût rassemblé [illegible]

Le meeting a été organisé par le juge J. Hawkins [illegible]

OFFICIER INSULTÉ ET ASSAILLI.—John McCormack, citoyen, a été traduit, hier devant le prévôt pour avoir insulté et assailli le capitaine J. T. Haskell, commissaire de volontaires des Etats Unis. L'officier était, dans le moment, en grand uniforme. L'accusé lui avait offert la satisfaction due à un gentilhomme, mais le capitaine l'ayant refusé et les voies de fait ayant été prouvées, le tribunal a prononcé une condamnation de cinquante piastres d'amende et de deux mois de prison de paroisse.

DUEL EN PLEINE RUE—DÉPLORABLE RÉSULTAT—Hier soir, à 6 heures, M. Gustave Lambert et M. Armand Blache, s'étant rencontrés rue Robertson, [illegible]

LE VOL A BORD DE L'OSBORN—[illegible]

SERVANTES INFIDÈLES.—[illegible]

RIXE.—[illegible]

ACQUITTEMENT—Sally Paul et Thomas H. Thompson, accusés d'avoir volé [illegible] piastres à Charles Mandows, ont été renvoyés de la plainte, hier, par le recorder Gastinel.

—François Melchior, journalier, a été condamné à mort, [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 16 octobre.

COTON—L'ouverture du marché a été signalée ce matin par une bonne demande, [illegible]

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865...balles	[illegible]
Reçu depuis samedi	[illegible]
précédemment	[illegible]
Exporté aujourd'hui	345
précédemment	[illegible]
Stock en mains et à bord de navires non expédiés	[illegible]

SUCRE ET MELASSE — [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—[illegible]

FARINE—[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

[illegible]

Marié, par le Révérend Jobert, à l'église St-Augustin, M. E. H. PELTIER, de Canada, à Mlle J. F. AVRIL, de la Nouvelle-Orléans.

Marié le 12 octobre 1865, M. EDWARD H. DUNNING, de Brunswick (Maine), à Mlle SOPHIE BAGENCOVICH, du Quartier des Bœufs, Paroisse Plaquemines.

Décédée, hier, JEANNE MARIE, âgée de deux ans et demi, enfant de J. Menier et de Leocadie de Armas. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui a lieu ce matin, à 10 heures. Le corps est exposé au domicile des parents rue Robertson, entre St Philippe et Ursulines.

Décédé, hier, à l'âge de 63 ans, THEODORE SPANISICH, natif de Montenegro (Europe). Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à deux heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu, rue de la Commune.

Décédé hier, à 10 1/2 heures du matin, FRANÇOIS JOSEPH WILLIAMS, âgé de six ans et demi, [illegible]. L'enterrement aura lieu AUJOURD'HUI, à quatre heures précises du soir. Le corps est exposé encoignure Chartres et Royale. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Alsacienne et Lorraine, sont invités à assister à l'enterrement.

ATTENTION.

[illegible]

VENTE DE MARCHANDISES SECHES—[illegible]

Comité Exécutif du Parti Unioniste Conservateur National. [illegible] A. P. FIELD, Président.

ARTICLES DE BUREAU ET AUTRES.

Reçu par le Guiding Star:
Un Grand Assortiment de
REGISTRES: JOURNAL — GRAND LIVRE—LIVRES DE CAISSE—RECEIPTS BOOKS, &c.
PAPIER A LETTRE et autres — français, anglais et américain;
MEMORANDUM BOOKS de tout genre;
DIARIES ou Agendas de Poche 1866;
PLUMES en or; —Dito en acier.
REGLES en caoutchouc;—Dito en ébène;
PORTE-PLUMES en caoutchouc, en argent, en ivoire, &c., &c.;
ECRITOIRES et Encriers en cristal, bronze et porcelaine.
PORTEFOLIOS—Articles en porcelaine;— Do métalliques.
—AUSSI—
CANIFS anglais et français de première qualité—Ciseaux dito;
PAPETERIES — Portefeuilles—Porte-Monnaie;
SACS DE VOYAGES et Boîtes pour Dames;
Un grand assortiment de PARAPLUIES en coton, gingham et soie.
—AUSSI—
Un joli choix d'ALBUMS pour photographes Cartes—Portraits, tels que:
PORTRAITS POLITIQUES NATIONAUX
Jefferson Davis, Robert Lee, Beauregard, G. Washington, Abraham Lincoln, &c. &c.
Jeux et Jouets—Domino—Echecs—Back-Gammon—[illegible]—Cartes à jouer.
Ces articles seront vendus à des prix exceptionnellement réduits.
A. BALU,
10 oct—6f 39, rue de Chartres.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·. [illegible]

NOUVELLE SOCIETE LUSITANE DE BIENFAISANCE DE LA NOUVELLE ORLEANS. [illegible] A. A. MARCHAND.

Aux Plâtriers. [illegible] H. FITZSIMMONS.

RIZ. RIZ. 181 [illegible] FIRMIN MARTIN.

Aux marchands et aux cultivateurs [illegible] HENRY R. TENNI.

CAFE RIO. 445 [illegible] R. W. LONSDALE.

CAFE A VENDRE. [illegible]

DR. THOMAS R. COSBY,
Médecin et Chirurgien,
18 .... Rue Bourbon 18
Entre Canal et Douane.

BOULANGERIE A VENDRE. [illegible]

E. M. SEALE, LOUIS COLOMB, J. R. WATERMAN
SEALE, COLOMB & CO,
Marchands de groceries en gros,
29 Front Levee, entre Douane et Bienville.

A LOUER [illegible] A. ROCHEREAU & CO.

DEMANDE D'OUVRIERES. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible] JOHN GAUCHE.

AVIS SPECIAL. [illegible] JOHN GAUCHE.

PERDU OU EGARE. [illegible]

DEMANDE DE DOMESTIQUE. [illegible]

POUDRE, PLOMB, CAPSULES. [illegible] QUINN & BARBA.

AVIS. [illegible] JARDIN CERES MAGNOLIA [illegible]

AVIS. [illegible] M. E. HAGGERTY.

AVIS AUX FAMILLES. [illegible]

[illegible]

AUX CHASSEURS. [illegible]

GARDNER SMITH & CO., [illegible]

Habillements d'Enfants, EN GROS. [illegible] L. W. LYONS & Co.

Malles, valises, sacs, parapluies, &c., en gros. [illegible] L. W. LYONS & Co.

Habillements en gros. [illegible] L. W. LYONS & CO.

Lingerie et Chemises EN GROS. [illegible] L. M. LYONS & CO.

P. MARES & Co,
48 .... RUE ROYALE 48
[illegible] MOUSSELINES DE LAINE, MERINOS, INDIENNES, COTONS, CHEMISES, FLANELLE, CALEÇONS, CORSETS, BAS, SOIERIES, RUBANS, GANTS, CHALES, PARASOLS, CHAPEAUX, CRAVATES, PARFUMERIES, PORTE-MONNAIE [illegible]
F. MARES & Co., Rue Royale, No 48.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LA MAISON LION & ANDREE
172 .... RUE CANAL 172
[illegible]

C. DE LASSUS, Courtier de change, 22 .... Rue Carondelet 22

BONNEVAL & DOLHONDE. COURTIERS DE BONS, ACTIONS, BILLETS, TRAITES SUR [illegible]

T. J. & W. H. COOLEY, AVOCATS, Rue St-Charles No 36 au Premier.

A. B. GRISWOLD & CO. [illegible]

AVANCES! AVANCES! [illegible] DES AVANCES [illegible]

CHAUX......CHAUX. [illegible]

F. DOLHONDE. J. D. COBB.
F. DOLHONDE & Co, FACTEURS DE COTON, Marchands Commissionnaires et Expéditeurs, No 27, rue Natchez, Nlle Orléans, Lne.
COBB, DOLHONDE & Co, Marchands Commissionnaires et Expéditeurs, No 7, North Second, Market, St. Louis.

THOMAS C. PAYAN, 72 .... Rue du Canal .... 72, Entre Camp et Magasins.

VINS, EAU-DE-VIE, Liqueurs, Comestibles, etc. S. QUEYROUZE [illegible]

LE SOUSSIGNE DEMANDE $150,000 en billets de banques des Etats suivants: GEORGIE, ALABAMA, CAROLINE DU SUD, LOUISIANE, VIRGINIE, CAROLINE DU NORD, [illegible] J. L. LEVY.

MALADIES SECRETES. [illegible]

Opiat et Injection du Dr. [illegible]

E. ROGER & Co, [illegible] 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

MAYER FRERES. [illegible]

Demande de Blanchisseuse. [illegible]

CHARLES BOUDOUSQUIE NOTAIRE. [illegible]

AVIS. [illegible]

Importation directe.
J. LEVOIS & CO.
Nous avons reçu notre grand assortiment de Nouveautés d'hiver [illegible] A DES PRIX TRES RAISONNABLES. J. LEVOIS & CO, Coin Canal et Bourbon.

AUX MARCHANDS ET AUX ACHETEURS EN GENERAL. [illegible] T. DANZIGER & FILS, 186, rue du Canal.

Vente rapide et petits bénéfices. Marchandises sèches à bon marché. Le meilleur assortiment de la ville, EN GROS ET EN DETAIL, AU COMPTANT SEULEMENT. [illegible] M. BEHRMAN.

JOSEPH BRUGERE, 20 .... rue de la Douane .... 20. —OFFRE EN VENTE— 200 barriques de vin rouge [illegible]

C. E. GIRARDEY & CO. [illegible]

JOHN C. BLOHM, Encanteur et Marchand commissionnaire. [illegible]

PAYNE, HUNTINGTON & Co., FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES. [illegible]

DISPENSAIRE DE LA RUE BARONNE. Au coin des rues Baronne et Girod. [illegible]

GIVEN, WATTS & CO, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS. [illegible]

S. M. DARBY, JR., FACTEUR DE COTON ET MARCHAND COMMISSIONNAIRE. [illegible]

Bitters Hongrois de [illegible], ET SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHIEDAM. [illegible]

AVIS. [illegible] HAYES, SANDERS & CO. [illegible]

Manufacture de chapeaux de la Louisiane. B. P. DUNN & Co. [illegible]

FONDERIE DE LEEDS. [illegible]

GUSTAVE A. BREAUX, AVOCAT. [illegible]

AVIS. [illegible]

Bouligny & [illegible], Facteurs de Sucre et de Coton, [illegible]

Magasin d'habillements du Sud, Rue St-Charles Nos 26, 28 et 30, coin Commune. HABILLEMENTS HABILLEMENTS en gros et en détail. UN GRAND STOCK CHOISI de HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER, [illegible] L. W. LYONS & Co.

Manufacture d'habillements du Sud. Rue St-Charles, Nos 26, 28 et 30, [illegible] L. W. LYONS & CO.

Magasin d'habillements d'enfants. Rue St-Charles, No 26. [illegible] L. W. LYONS & CO.

Dr. C. DELERY. Domicile et Bureau, rue Ste Anne 70, entre Royale et Bourbon. [illegible]

CHAUDIERES A SUCRE. [illegible]

E. MONTAGUE Jr., MARCHAND-COMMISSIONNAIRE, RUE ST. LOUIS, No 21. [illegible]

Dr. J. Theus Taylor, Ex-chirurgien de Division de l'Armée Confédérée. [illegible]

Les Drs. BEARD et CHOPPIN, MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE. [illegible]

AVIS. [illegible] J. B. FLEITAS [illegible]

GALERIE NATIONALE DES ARTS [illegible]

BOWER, GARDNER & HARRISON, Facteurs de Coton et de Sucre et Marchands Commissionnaires. [illegible]

BROOKS & MACDONALD, [illegible]

Wm B. WHITAKER, AGENT DE RECLAMATIONS. [illegible]

S. WHITED & CO., FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES. [illegible]

[illegible] A. STURZENEGGER & C. TEICHERT [illegible]

AVIS DE SOCIETE. [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE. [illegible]

H. W. SCHWARTZ & FILS, [illegible] A LIVERPOOL.

201 .... RUE DE CHARTRES 201

Agence DE JOURNAUX, REVUES, &C. [illegible]

TRANSPORT DE CABINET. Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, [illegible]

MODES. [illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE [illegible]

CLASSES DU SOIR. [illegible]